

Communiqué de presse

Lyon, le 12 avril 2018

Les entreprises de taille intermédiaire dynamisent les secteurs clés de l'industrie

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Auvergne-Rhône-Alpes dresse le portrait des entreprises de la région. Les stratégies de développement économique doivent, en effet, se fonder sur l'étude fine des caractéristiques des entreprises. En 2015, 477 000 entreprises composent le secteur marchand (hors agriculture) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les PME, premier employeur de la région en nombre de salariés

Les salariés se répartissent à parts égales entre les micro-entreprises (19 %) et les PME (30 %) d'un côté, et les entreprises de taille intermédiaire (ETI, 25 %) et les grandes entreprises (26 %) de l'autre. Près d'une ETI sur deux en France est implantée en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'industrie et les services tournés vers les activités scientifiques et techniques, le nombre de salariés des PME ont un poids de 3 points supérieur au niveau national. Dans le secteur du transport-logistique et de l'industrie, le poids des ETI est supérieur respectivement de 3 points et 1 point au taux national.

Un salarié sur deux dans les entreprises à implantation multinationale

En Auvergne-Rhône-Alpes, un salarié sur deux travaille pour une entreprise multinationale, 35 % sous contrôle français et 13 % sous contrôle étranger. Les États-Unis sont au premier rang des pays d'origine des capitaux étrangers, suivis par l'Allemagne.

Un tissu d'entreprises largement ouvert sur le monde

En Auvergne-Rhône-Alpes, 40 % des PME et 78 % des ETI exportent. C'est plus qu'au niveau national, même si la proportion d'entreprises fortement exportatrices est plus faible.

Un salarié sur deux dans les entreprises dites régionales

L'activité des entreprises implantées dans la région peut largement dépasser le cadre d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les entreprises considérées comme régionales (au moins 80 % de leur personnel dans la région) emploient 52 % des salariés de la région. Ces entreprises régionales génèrent 31 % de la valeur ajoutée de la région (sur l'ensemble de l'économie marchande et non marchande).

Des secteurs clés industriels plus présents dans la région et plus dynamiques

L'industrie contribue à hauteur de 25 % à la valeur ajoutée générée par les entreprises régionales contre 17 % en France, notamment dans la fabrication de machines et équipements, la métallurgie et l'industrie textile, mais aussi l'industrie chimique, la fabrication de produits informatiques électroniques, équipements électriques et produits en caoutchouc et plastique.

Alors que pour la plupart des secteurs d'activité, les taux de marge et d'investissement sont proches de la moyenne, ils sont supérieurs dans les secteurs clefs industriels. Cet écart s'explique en partie par la présence d'ETI affichant des taux de marge et d'investissement par nature plus élevés que les entreprises régionales.

**Cette publication de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes sera accessible sur le site de l'Insee : www.insee.fr
et sur celui de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes : www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr**